



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2025-029

PUBLIÉ LE 13 JANVIER 2025

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Université Paris-Saclay /

Direction générale du GHU Paris-Saclay

75-2025-01-13-00003 - Arrêté délégation signature APHP Paris Saclay

(14 pages)

Page 3

Cour d'appel de Paris / Secrétariat des DDARJ

75-2025-01-01-00037 - Décision [REDACTED] portant délégation de

signature [REDACTED] pour le fonctionnement du pole chorus [REDACTED] (8 pages)

Page 18

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du

département de Paris / Division pilotage

75-2025-01-06-00029 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal EDR (3 pages)

Page 27

75-2025-01-10-00013 - Arrêté portant subdélégation de signature du Préfet pour les missions domaniales (2 pages)

Page 31

75-2025-01-13-00005 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - rectificatif (3 pages)

Page 34

Préfecture de Police / Cabinet

75-2025-01-13-00006 - Arrêté n° 2025-00062 [REDACTED] accordant délégation de la signature préfectorale à la préfète

déléguée à l'immigration [REDACTED] et aux agents affectés au sein de la délégation à l'immigration [REDACTED] (7 pages)

Page 38

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris -
Université Paris-Saclay

75-2025-01-13-00003

Arrêté délégation signature APHP Paris Saclay

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature APHP. Université Paris Saclay n°002-2025

Le Directeur du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Université Paris Saclay

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du Directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10, et R.6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2019-030 du 4 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP et créant les nouveaux Groupes hospitalo-universitaires,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-Universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 05 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Monsieur Christophe KASSEL, Directeur d'hôpital de classe exceptionnelle, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 1^{er} mars 2021,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 14 novembre 2023 plaçant pour une durée de quatre ans Monsieur Cédric ZOLEZZI, Directeur d'hôpital hors classe, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel d'adjoint au directeur du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 27 novembre 2023,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 19 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Madame Anne LESTIENNE, Directrice d'hôpital hors classe, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de secrétaire générale du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 22 mars 2021.

ARRETE

ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1.1 DIRECTION DU GROUPE

Délégation générale de signature est donnée, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Université Paris Saclay, dans le champ d'attribution du Directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé :

- **Cédric ZOLEZZI, Adjoint au Directeur du GHU,**
- **Anne LESTIENNE, Secrétaire générale du GHU.**

1.2 DIRECTION DE SITE :

Rappel des trigrammes :

APR : Ambroise PARE

ABC : Antoine BECLERE

BCT : Bicêtre

PBR : Paul BROUSSE

RPC : Raymond POINCARE

BRK : Hôpital maritime de BERCK

SPR : Sainte Périne

Délégation générale de signature est donnée à :

1.2.1 Site Antoine Béclère (ABC) :

Frédéric LE ROY, Directeur d'hôpital, en charge de l'hôpital Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement de **Frédéric LE ROY, Directeur d'hôpital, en charge de l'hôpital Antoine Béclère,** ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Frédéric LE ROY a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site Antoine Béclère, à :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière,
- Najat BENARAB, Directrice des soins, en charge de l'hôpital Antoine Béclère,
- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital, en charge de la politique médicale,
- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances.

1.2.2 Site Bicêtre (BCT) :

Agnès LESAGE, Directrice d'hôpital, en charge de l'hôpital Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement d'**Agnès LESAGE, Directrice d'hôpital, en charge de l'hôpital Bicêtre,** ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Agnès LESAGE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice de l'hôpital Bicêtre, à :

- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital, en charge de la politique médicale,

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière,
- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital, en charge de la territorialité,
- Catherine LECOMTE, Directrice des soins de l'hôpital Bicêtre.

1.2.3 Site Paul Brousse :

Elisabeth GUILLAUME, Directrice d'hôpital, en charge de l'hôpital Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement d'**Elisabeth GUILLAUME Directrice d'hôpital, en charge de l'hôpital Paul Brousse**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Elisabeth GUILLAUME a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Paul Brousse, à :

- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital, en charge de la politique médicale,
- Gilles MENAGE, Directeur des soins de l'hôpital Paul Brousse,
- Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances,
- Francis KRAUSE, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances.

1.2.4 Site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini :

Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital, en charge de l'hôpital Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement de **Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital, en charge de l'hôpital Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Hélène JACQUES**, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à :

- Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN), Directrice d'hôpital, Directrice bi-sites des hôpitaux Ambroise Paré et Raymond Poincaré,
- Béryl GODEFROY, Directrice d'hôpital, en charge de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle,
- Hugo CHAMARET, Directeur d'hôpital, en charge du projet "Nouveau Garches à Ambroise-Paré",
- Karine CORBRION, Directrice des soins de l'hôpital Sainte Périne,
- Isabelle COUAILLIER, Directrice d'hôpital, adjointe au Directeur en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière,
- Amélie MAINGON, Directrice d'établissement social et médicosocial, Directrice déléguée de l'hôpital Raymond Poincaré.

1.2.5 Site de Berck

Julien POUVESLE, Directeur d'hôpital, en charge de l'hôpital Maritime de Berck, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement de **Julien POUVESLE, Directeur d'hôpital, en charge de l'hôpital Maritime de Berck**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.5 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Julien**

POUVESLE, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur en charge de l'hôpital Maritime de Berck, à :

- Sabrina PLANQUETTE, ingénieure, Responsable Qualité Gestion des Risques sur le site de Berck,
- Aurélie PARADIS, Adjointe des Cadres Hospitaliers, Responsable des Ressources Humaines de Berck.

1.2.6 Site de Raymond Poincaré :

- **Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN), Directrice d'hôpital, Directrice bi-sites des hôpitaux Ambroise Paré et Raymond Poincaré**, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.
- **Amélie MAINGON, Directrice d'établissement social et médicosocial, Directrice déléguée de l'hôpital Raymond Poincaré**, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice déléguée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement de **Madame Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN) et de Madame Amélie MAINGON**, ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.6 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels **Madame Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN) et de Madame Amélie MAINGON ont ou avaient** reçu délégation de signature au titre de leurs fonctions :

- Hugo CHAMARET, Directeur d'hôpital, en charge du projet "Nouveau Garches à Ambroise-Paré",
- Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital, en charge du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini,
- Eric LE GOURIERES, Directeur des soins de l'hôpital Raymond Poincaré.

1.2.7 Site d'Ambroise Paré :

Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN), Directrice d'hôpital, Directrice des hôpitaux Ambroise Paré et Raymond Poincaré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé.

En cas d'empêchement de **Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN), Directrice d'hôpital, Directrice des hôpitaux Ambroise Paré et Raymond Poincaré**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1.2.7 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Marion BOUSQUIE (BEETSCHEN) a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Ambroise Paré, à :

- Amélie MAINGON, Directrice d'établissement social et médicosocial, Directrice déléguée de l'hôpital Raymond Poincaré,
- Hugo CHAMARET, Directeur d'hôpital, en charge du projet "Nouveau Garches à Ambroise-Paré",
- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice d'hôpital, en charge des ressources humaines,
- Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital en charge du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini,
- Fabienne BANCHET, Directrice des soins de l'hôpital Ambroise Paré,
- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances,
- Marie-Hélène LAVOLLE-MAUNY, Directrice d'hôpital, en charge de la recherche, de l'innovation, et du mécénat.

ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ DIRECTORIAL N°75-2022-07-05-00014 DU 5 JUILLET 2022 SUSVISÉ.

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 susvisé, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice d'hôpital, en charge des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, G1, G2, G3 et H 4°,
- Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A /E3/G2/3,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et E,
- Julien POUVESLE, Directeur d'hôpital, en charge du site de Berck, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B 4° 26° G 1°,2°, 10° à 28°, 30° 34° et H 5,
- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital, en charge de la politique médicale, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, G28 et 32.
- Christophe SEBERT, Coordonnateur général chargé des soins pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, F (à l'exclusion de F6), G1 à G9, H et K,
- Béryl GODEFROY, Directrice d'hôpital, en charge de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F1, H3 et I,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F6, G5 et H1,
- Sophie DERAMAT, Ingénieure général, Directrice des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F5, G31 et H1,
- Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2,
- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital, en charge de la territorialité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1,2, F28 ;
- Marie-Hélène LAVOLLE-MAUNY, Directrice d'hôpital, en charge de la recherche, de l'innovation, et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, C, G4, G5, G6, G28, F8,
- Pascale COSIALLS, Directrice d'hôpital, en charge des opérations et de la performance pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et C,
- Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital, en charge des ressources médicales, pour les matières énoncées aux paragraphes A, C2, 4 et 5, F.

A. En cas d'empêchement de **Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice d'hôpital, en charge des ressources humaines**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, G1 et G2
 - Magali PERISSOL, Directrice d'hôpital, Adjointe à la Directrice des ressources humaines,
 - Guillaume CHANAL, Directeur d'hôpital, Adjoint à la Directrice des ressources humaines,
 - Justine LONGINOTTI, Directrice d'hôpital, Adjointe à la Directrice des ressources humaines.
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1 et G2 :
 - Caroline MARECHAL, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines de Raymond Poincaré ;
 - Cécile MARSA, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines de Sainte-Périne,
 - Justine FAUCONNIER, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines de Bicêtre,
 - Emma BAUDET-GAGNEUR, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines d'Ambroise Paré ;
 - Fabienne Le GUERN, Responsable des Ressources Humaines d'Antoine Béclère,
 - Lionel BERMIRON, Attaché d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines de Paul Brousse,
 - Aurélie PARADIS, Adjointe des Cadres Hospitaliers, Responsable des Ressources Humaines de Berck ;

- Cécile BOGAERT VAUCHER, Adjoint des cadres hospitaliers, Responsable de la cellule Retraites et Protection sociale du GHU;
 - Catherine FINIDORI, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable carrière paie de Bicêtre ;
 - Thomas LARRASSAOIN, Chargé de mission; Responsable du Département Contrôle de gestion social et Gestion du temps de travail;
 - Stéphanie MAILHE, Ingénieure, Responsable du Département Qualité de vie au travail et prévention des risques professionnel, d'Ambroise Paré ;
 - Manal EL YOUSSEI, Chargée de mission ; Conseillère Juridique;
 - Farida LAKHDARI, Adjointe à la responsable des ressources humaines de Bicêtre, pour toutes les attestations et courriers sans mention d'éléments de paie.
- c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1, G2 et G3 :
- Stéphanie MAILHE, Ingénieure, Responsable du Département Qualité de vie au travail et prévention des risques professionnel, d'Ambroise Paré.
- d) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B : 5°, 7°, 8°, 13°, 15°, 16°, 18°, 19°, 22°, 29°, 33°, 35°, et 38° :
- Catherine FINIDORI, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable carrière paie de Bicêtre ;
 - Corinne KERVERN, Adjointe des cadres hospitaliers, Responsable carrière paie, sites de Paul Brousse et Bicêtre,
 - Thanh-Tam HUYNH, Adjointe des cadres hospitaliers, Responsable carrière paie, sites de Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne et Berck-sur-mer,
 - Philippe LE GAD, Chargé de missions, Adjointe carrière paie, département carrière-paie d'Antoine Béclère ;
- e) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B 7°, 8°, 12°, 15°, 16°, 17°, 18°, 20°, 26°, 27°
- Catherine FINIDORI, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable carrière paie de Bicêtre ;
 - Corinne KERVERN, Adjointe des cadres hospitaliers, Responsable carrière paie, sites de Paul Brousse et Bicêtre,
 - Philippe LE GAD, Chargé de missions, Adjointe carrière paie, département carrière-paie d'Antoine Béclère ;
 - Thanh-Tam HUYNH, Adjointe des cadre hospitaliers, Responsable carrière paie, sites Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne et Berck.
- f) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et B-4 et B-26
- Nathalie CROQUELOIS, Cadre supérieur de santé, Responsable de formation du GHU;
 - Camille MEYER, Adjointe à la responsable formation du GHU.
- g) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe B 41°
- Robert SAYEGH, Adjoint des cadres hospitaliers en charge de la gestion du temps de travail.
- B. En cas d'empêchement de **Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital, en charge des ressources médicales**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée:
- Pour les matières énoncées aux paragraphes A, C2, 4 et 5, F à :
- Hugo CHAMARET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur des ressources médicales ;
 - Sophie VIANE, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines Médicales ;
 - Laurence RAHAL, Adjointe des cadres hospitaliers, Responsable du bureau du personnel médical ;
 - Fatima TRAORE, Adjointe administrative, Chargée de missions transversales.

- C. En cas d'empêchement de **Pascale COSIALLS, Directrice d'hôpital en charge des opérations et de la performance**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :
- Lucie ROUSSEL, Directrice parcours patient,
 - Jane DESPATIN, Adjointe blocs opératoires, parcours patient et performance hospitalière,
- D. En cas d'empêchement de **Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital, en charge de la politique médicale**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :
- Nadine DURAND, Attachée d'Administration Hospitalière, Adjointe au Directeur de la politique médicale.
- E. En cas d'empêchement de **Béryl GODEFROY, Directrice d'hôpital, en charge de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes F1, H3 et I :
- Virginie MONNOT, ingénieure en chef, Adjointe à la Directrice de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle,
 - Géraldine PICHON, ingénieure, Responsable du département Qualité-Evaluation-Certification
 - Hélène HERON, ingénieure, Responsable du Département Droit des patients,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H3 :
- Sophie OUDINOT, chargée de mission, Chargée des relations usagers sur le site d'Ambroise Paré, à l'effet de signer les actes sus référencés pour les hôpitaux : Ambroise Paré, Raymond Poincaré, Sainte Périne ;
 - Manel DJOUHRI, chargée de mission, Chargée des relations Usagers sur le site de Raymond Poincaré, à l'effet de signer les actes sus référencés pour les hôpitaux Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne ;
 - Samuel LESPLULIER, Chargé de mission contractuel, Chargé des relations Usagers sur le site de Berck, à l'effet de signer les actes sus référencés pour l'hôpital de Berck ;
 - Virginie MASSIAS, adjointe des cadres, Chargée des relations Usagers sur le site de Sainte Périne, à l'effet de signer les actes sus référencés pour l'hôpital Sainte Périne, Ambroise Paré, Raymond Poincaré ;
 - Stéphanie COLAS, adjointe des cadres, Chargée des relations Usagers sur le site de Paul Brousse, à l'effet de signer les actes sus référencés pour les hôpitaux de Paul Brousse, Antoine Béclère, Bicêtre ;
 - Christelle RENAULT, adjointe des cadres, Chargée des relations avec les usagers sur le site de Bicêtre, à l'effet de signer les actes sus référencés pour l'hôpital Bicêtre, Paul Brousse, Antoine Béclère;
 - Sabrina PLANQUETTE, ingénieure, Responsable Qualité Gestion des Risques sur le site de Berck, à l'effet de signer les actes sus référencés pour l'hôpital de Berck ;
 - Sandrine LAGRAVE, assistante médico administrative, Chargée des relations Usagers sur le site d'Antoine Béclère à l'effet de signer les actes sus référencés pour les hôpitaux Antoine Béclère, Paul Brousse, Bicêtre.
- F. En cas d'empêchement de **Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à Isabelle COUAILLIER, Directrice d'hôpital, Adjointe au Directeur en charge des achats, des services économiques et des marchés et :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F6, I3
- Laurence CHARTIER, Attachée d'Administration Hospitalière,
 - Malek KAABACHE, Adjoint administratif,
 - Francis SAPOR, Adjoint des cadres hospitaliers.
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A :
- Virginie KERGUIGNAS, Ingénieure, Responsable qualité hôtelière,
 - Eugénie HOUDEMONT, Ingénieure chargée des restaurations du GHU ;
 - Steve SHAIK, technicien hospitalier, responsable des approvisionnements du secteur restauration du GHU.

G. En cas d'empêchement de **Sophie DERAMAT, Ingénieure général, Directrice des investissements**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et G31 :
- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements et du biomédical,
 - Michelle MONTEIL, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable du Département Administratif et Financier,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E5 :
- Tom DA RIN, Directeur de la Sécurité,
 - Floriane LURON, Ingénieure Sécurité Sanitaire et Environnementale et Sûreté,
 - Claire MOUSSU, Ingénieure Sécurité Incendie,
 - Richard MAILLOS, Faisant Fonction Ingénieur Sécurité Incendie,
 - Pierre CHABANNE, Responsable Sécurité de l'hôpital Antoine Béclère,
 - Vignon DEHOUMON, Adjoint au Chargé de sécurité de l'hôpital Antoine Béclère,
 - Mehdi CHEIKH, Responsable Sécurité de l'hôpital Bicêtre,
 - Jean-Marc BENOIT, Adjoint au Responsable sécurité de l'hôpital Bicêtre,
 - Omar TAFTICHT, Chargé de Sécurité de l'hôpital Bicêtre,
 - Abdoulaye CISSE, Chargé de Sécurité de l'hôpital Bicêtre,
 - Victor ALMEIDA, Responsable sécurité de l'hôpital Paul Brousse,
 - Zaher OULD CHICK, Adjoint au Responsable sécurité de l'hôpital Paul Brousse,
 - Guillaume JAULENT, Responsable sécurité de l'hôpital Ambroise Paré,
 - Dénia LITIM, Adjointe au Responsable Sécurité de l'hôpital Ambroise Paré,
 - Laurent LEMORT, Responsable Sécurité de l'hôpital Maritime de Berck,
 - Éric VINCENT, Chargé de sécurité de l'hôpital Sainte Périne et de l'hôpital Raymond Poincaré par intérim.

H. En cas d'empêchement de **Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information** ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E :

- Éric ADNET, Ingénieur en chef, Adjoint au Directeur du système d'information,

I. En cas d'empêchement de **Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A /E3 /G2/3:
- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances,
 - Francis KRAUSE, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances.
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes F3, H2 et H3 (à l'exception des mesures de soins sous contraintes en psychiatrie) :
- Michael MORGADO, Attaché d'Administration Hospitalière, responsable de la facturation,
 - Benjamin PAULOT, Chargé de mission,
 - Tu Anh NGUYEN, Chargée de mission, Responsable Facturation – Secteur Sud
 - Franck GRANDIN, Chargé de mission,
 - Pascale LECOINDRE, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site Bicêtre,
 - Sylvie BRIFFOTEUX, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site Bicêtre,
 - Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse,
 - Vincent GIRARD, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site Antoine Béclère,
 - Laurence HABERT, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site Antoine Béclère,
 - Nicolas ARMAND, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site d'Ambroise Paré,
 - Pascale SAMBIN, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site d'Ambroise Paré,
 - Carine ILYNE, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Raymond Poincaré.

- J. En cas d'empêchement de **Marie-Hélène LAVOLLE-MAUNY, Directrice d'hôpital, en charge de la recherche, de l'innovation, et du mécénat**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes G4, G5, G6, G28, F8 :

- Ludovic BAYLE, Attaché d'Administration Hospitalière, Adjoint au Directeur recherche, de l'innovation et du mécénat.

- K. En cas d'empêchement de **Christophe SEBERT, Coordonnateur général des soins**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, F, G 1° à 9° et G 29°, H, K

- Fabienne BANCHET, Adjointe au Coordonnateur général des soins, Directrice des soins du site Ambroise Paré,
- Najat BENARAB, Directrice des soins de l'hôpital Antoine Bécclère,
- Catherine LECOMTE, Directrice des soins de l'hôpital Bicêtre,
- Gilles MENAGE, Directeur des soins de l'hôpital Paul Brousse,
- Karine CORBRION, Directrice des soins de l'hôpital Sainte Péline,
- Eric LE GOURIERES, Directeur des soins de l'hôpital Raymond Poincaré.

- L. En cas d'empêchement de **Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Valérie MUNOS**, Adjointe à la Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2.

ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRETE DIRECTORIAL N°75-2022-07-05-00014 DU 5 JUILLET 2022 SUSVISE)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à :

En matière de contrats et de conventions

- **Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances**, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2 et C3,
- **Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information**, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4,
- **Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière**, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4,
- **Sophie DERAMAT, Ingénieure général, Directrice adjointe chargée des investissements**, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4,
- **Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital, en charge des ressources médicales**, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1.

En cas d'empêchement de **Sophie DERAMAT, Ingénieure générale, Directrice des investissements**, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements,
- Michelle MONTEIL, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable du Département Administratif et Financier,

En cas d'empêchement de **Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information**, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4, à :

- **Éric ADNET**, Ingénieur en chef, Adjoint au Directeur du système d'information.

En cas d'empêchement de **Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4, à :

- Isabelle COUAILLIER, Directrice d'hôpital, Adjointe au Directeur en charge des achats, des services économiques et des marchés ;
- Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière,
- Lionel AFONSO DOS REIS, Chargé de mission administratif.

En cas d'empêchement de **Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2 et C3 :
 - Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances,
 - Francis KRAUSE, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 :
 - Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion.

En cas d'empêchement de **Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital, en charge des ressources médicales**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Laurence RAHAL, Adjointe des Cadres Hospitaliers, Responsable du Bureau du personnel médical,
- Sophie VIANE, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable du pilotage budgétaire et du suivi des effectifs du GHU Paris Saclay,

En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C2, C4, C5 et C9,
- Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10,
- Sophie DERAMAT, Ingénieure général, Directrice des Investissements pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C4, C5, C9 et C10,
- Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital, en charge des ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2 et C4,
- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice d'hôpital, en charge des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 ;
- Marie-Hélène LAVOLLE-MAUNY, Directrice d'hôpital, en charge de la recherche, de l'innovation, et du mécénat pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C2, C3.

En cas d'empêchement de **Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital, en charge des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à Isabelle COUAILLIER, Directrice d'hôpital, Adjointe au Directeur en charge des achats, des services économiques et des marchés et :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C2, C4, C5 et C9 :
 - Laurence CHARTIER, Attachée d'Administration Hospitalière,
 - Malek KAABACHE, Adjoint Administratif,
 - Francis SAPOR, Adjoint des cadres hospitaliers.
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 :
 - Virginie KERGUIGNAS, Ingénieure, Responsable qualité hôtelière,
 - Eugénie HOUDEMONT, Ingénieure restauration du GHU,
 - Steve SHAIK, technicien hospitalier, responsable des approvisionnements du secteur restauration du GHU.

En cas d'empêchement de **Sophie DERAMAT, Ingénieure général, Directrice des Investissements**, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C4, C9 et C10, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Michelle MONTEIL, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable du Département Administratif et Financier,

En cas d'empêchement de **Sophie DERAMAT, Ingénieure général, Directrice des Investissements**, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 :

- Jessica BONTE, Ingénieure Travaux exclusivement pour les travaux et la maintenance des sites APR-RPC-SPR-BRK,
- Florence MASSY, Ingénieure Travaux exclusivement pour les travaux et la maintenance des sites BCT, PBR et ABC,
- Vincent BRUNET, Ingénieur Maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux des sites APR-RPC-SPR-BRK,
- Cédric CARBONARO, Ingénieur maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux du site BCT,
- Laurent JEUSSEAUME, Ingénieur maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux du site PBR,
- Alexis CLAUDON, Ingénieur biomédical en charge la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC – BCT et PBR,
- Stéphanie WINICKI, Ingénieure des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC – BCT – PBR,
- Benyounes BELHANINI, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites APR – SPR- RPC -BRK,
- Fabrice DAUDE, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC – BCT – PBR,
- Éric PEZDIR, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC – BCT – PBR,
- Fabienne BALNY, Ingénieure des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements du site RPC, BRK, APR et SPR,
- Christophe SAINTOURENS, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC – BCT – PBR,
- Tom DA RIN, Directeur de la Sécurité,
- Floriane LURON, Ingénieure Sécurité Sanitaire, Environnementale et Sûreté,
- Claire MOUSSU, Ingénieure Sécurité Incendie,
- Richard MAILLOS, Faisant-Fonction Ingénieur Sécurité Incendie.

En cas d'empêchement de **Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information** ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Éric ADNET, Ingénieur-en chef, Adjoint au Directeur du système d'information.

En cas d'empêchement de **Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital, en charge des finances**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à :

- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C3, C5, C6, C7, C8 et C10,
- Francis KRAUSE, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur chargé des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C3, C5, C6, C7, C8 et C10,
- Tu Anh NGUYEN, Chargée de mission, responsable facturation Secteur Sud, pour les matières énoncées aux paragraphes C5, C6, C8,
- Michael MORGADO, Attaché d'Administration Hospitalière, responsable de la facturation,
- Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8,
- Hawa DIARRA, Responsable de la régie du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C5, C7, C8 et C10,
- Cécile PIVERON, Responsable de la régie du site Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C5, C7, C8 et C10,

- Laurence HABERT, Responsable des admissions, frais de séjour et traitements externes du site Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Vincent GIRARD, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site d'Antoine Béclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Pascale LECOINDRE Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Sylvie BRIFFOTEAUX, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Nicolas ARMAND, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site d'Ambroise Paré, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Pascale SAMBIN, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site d'Ambroise Paré, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6,
- Carine ILYNE, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Raymond Poincaré, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C5 et C6.

En cas d'empêchement de **Marie-Hélène LAVOLLE-MAUNY, Directrice d'hôpital, en charge de la recherche, de l'innovation et du mécénat**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Ludovic BAYLE, Attaché d'Administration Hospitalière, Adjoint au Directeur recherche, de l'innovation et du mécénat.

En cas d'empêchement de **Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital, en charge des ressources médicales** ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Hugo CHAMARET, Directeur d'hôpital, Adjoint au Directeur des ressources médicales ;
- Sophie VIANE, Attachée d'Administration Hospitalière, Responsable des Ressources Humaines Médicales ;
- Laurence RAHAL, Adjointe des cadres hospitaliers, Responsable du bureau du personnel médical ;
- Fatima TRAORE, Adjointe administrative, Chargée de missions transversales.

En cas d'empêchement de **Gwenn PICHON NAUDE, Directrice d'hôpital, en charge des ressources humaines**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Magali PERISSOL, Directrice d'hôpital, Adjointe à la Directrice des ressources humaines,
- Guillaume CHANAL, Directeur d'hôpital, Adjoint à la Directrice des ressources humaines,
- Justine LONGINOTTI, Directrice d'hôpital, Adjointe à la Directrice des ressources humaines.

ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE

A. Délégation de signature est donnée, aux administrateurs de garde « GHU », dans le champ d'attribution du directeur du GHU AP-HP. Université Paris-Saclay déterminé par arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

- Béryl GODEFROY, Directrice d'hôpital,
- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital,
- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital,

- Lucas TIDADINI, Directeur d'hôpital
- Anne LESTIENNE, Directrice d'hôpital,
- Christophe SEBERT, Directeur des soins,
- Gwenn PICHON NAUDE, Directrice d'hôpital,
- Marie-Hélène LAVOLLE-MAUNY, Directrice d'hôpital,
- Pascale COSIALLS, Directrice d'hôpital,
- Cédric ZOLEZZI, Directeur d'hôpital,
- Mathieu REBAUDIERES, Directeur d'hôpital.

B. Délégation de signature est donnée, aux administrateurs de garde « sites », dans le champ d'attribution du directeur du GHU AP-HP. Université Paris-Saclay déterminé par arrêté directeurial n°75-2022-07-05-00014 pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

Site hôpital Raymond Poincaré :

- Sylvie BLUA, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Matthieu LE POITTEVIN, Directeur d'hôpital,
- Philippe LE ROUX, Directeur d'hôpital,
- Hugo CHAMARET, Directeur d'hôpital,
- Camille COTIS, Directrice d'hôpital,
- Marina VOLANTE, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Eric LE GOURIERES, Directeur des soins,
- Amélie MAINGON, Directrice d'établissement social et médico-social,
- Stéphanie CAZIER, Cadre de santé.

Site hôpital de Berck :

- Pascal DELMOTTE, Cadre de santé,
- Valérie LIMOSINO, Cadre de santé,
- Sabrina PLANQUETTE, Ingénieure qualité et gestion des risques,
- Yves MERLIN, Cadre de santé,
- Aurélie PARADIS, Responsable des Ressources Humaines de Berck,
- Nathalie DELOISON, Cadre de santé.

Site hôpital Ambroise Paré :

- Benyounes BELHANINI, Ingénieur biomédical,
- Martine TARAVELLA, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Fabienne BANCHET, Directrice des soins,
- Stéphane BARRITAU, Directeur d'hôpital,
- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital ;
- Michael MORGADO, Attaché d'Administration Hospitalière,
- Pauline DELCOURT, Directrice d'établissement sanitaire et social,
- Eugénie HOUEMENT, Ingénieure.

Site hôpital Sainte Péline :

- Florence LASFARGUES-SOMMERER, Directrice d'hôpital,
- Joe-Pascal SAJI, Ingénieur,
- Delphine RENIER, Attachée d'Administration Hospitalière hors site,
- Isabelle DUFOUR, Directrice d'hôpital,
- Charles MORVAN, Directeur d'hôpital
- Nadine DURAND, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Cécile MARSA, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Karine CORBRION, Directrice des soins,
- Isabelle COUAILLIER, Directrice d'hôpital.

Site hôpital Antoine Béclère :

- Muriane LOUIS-THERESE, Adjointe des cadres hospitaliers,
- Najat BENARAB, Directrice des soins,

- Jonathan DEMERDJIAN, Cadre administratif,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital,
- Fatima THOR, Directrice des soins,
- Emma BAUDET-GAGNEUR, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Christine KACI-LEVEQUE, Directrice des soins,
- Sandrine COLAS-MAUVEROUT, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Rémi CASALIS, Directeur d'hôpital,
- Flore HENNERESSE, Directrice d'hôpital,

Site hôpital Bicêtre :

- Michelle MONTEIL, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Magali PERISSOL, Directrice d'hôpital,
- Ludovic BAYLE, Attaché d'Administration Hospitalière,
- Justine FAUCONNIER, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Sophie VIANE, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Glenn TANGUY- LATUILLIERE, Directeur d'hôpital ;
- Stéfania GEREMIA, Directrice des soins ;
- Clémence NOURRY, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Cécile PIVERON, Adjointe des cadres hospitaliers,
- Catherine LECOMTE, Directrice des soins de l'hôpital Bicêtre.
- Justine LONGINOTTI, Directrice d'hôpital.

Site hôpital Paul Brousse :

- Marie-Christine MULOWA, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Catherine FINIDORI, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Lionel BERMIRON, Attaché d'Administration Hospitalière,
- Gilles MENAGE, Directeur des soins,
- Delphine LAMOURET, Directrice d'hôpital,
- Richard FIZAINE, Directeur d'hôpital,
- Francis KRAUSE, Directeur d'hôpital,
- Anne-Lise CAMIUL, Directrice des soins,
- Guillaume CHANAL, Directeur d'hôpital,
- Michelle LORAND, Attachée d'Administration Hospitalière.

ARTICLE 5 ABROGATION

L'arrêté de délégation de signature n°018-2024 du 27/11/2024 est abrogé.

ARTICLE 6 EXÉCUTION

Le Directeur du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Saclay est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Le Kremlin Bicêtre, le 06/01/2025,

Christophe KASSEL
Directeur du GHU APHP.Université Paris-Saclay

SIGNE

Cour d'appel de Paris

75-2025-01-01-00037

Décision
portant délégation de signature
pour le fonctionnement du pôle chorus



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1^{er} janvier 2025

DÉCISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE POUR LE FONCTIONNEMENT DU POLE CHORUS

Le premier président de la cour d'appel de Paris, Jacques Boulard,

La procureure générale près ladite cour, Marie-Suzanne Le Quéau,

Vu le code de l'organisation judiciaire et notamment ses articles R. 312-70 (rôle et missions des services administratifs régionaux), R. 312-166 (ordonnancement secondaire des dépenses et recettes), R. 312-67 (compétences en matière de marchés publics), R. 312-69 (absence ou empêchement du premier président) ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu la loi organique n°2021-1836 du 28 décembre 2021 relative à la modernisation de la gestion des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les articles R-312-65 et suivants du code de l'organisation judiciaire ;

Vu le décret du 11 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques Boulard aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 31 juillet 2023 portant nomination de Mme Marie-Suzanne Le Quéau aux fonctions de procureure générale de la cour d'appel de Paris ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés par le Pôle Chorus hébergé au service administratif régional de la cour d'appel de Paris.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision, dans les conditions de seuil indiquées, à l'effet de signer les bons de commande, actes relevant du pouvoir adjudicateur, exécutés par le pôle Chorus.

Article 3 : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires de la délégation et transmise au comptable assignataire de la dépense de la cour d'appel de Paris hébergeant le pôle Chorus et au contrôleur financier régional.

Article 4 : Le premier président et la procureure générale près ladite cour chargent, conjointement, le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la cour au service administratif régional et publiée aux recueils des actes administratifs des préfectures de Paris, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Yonne.

La procureure générale
Signé

Marie-Suzanne LE QUEAU

Le premier président
Signé

Jacques BOULARD

Annexe 1 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d’appel de Paris pour signer les actes d’ordonnancement secondaires dans Chorus (programme 0166, programme 0101) :

Chefs de service

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
MARQUES SALOIO	Victor	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire en charge du département budgétaire, comptable et des marchés publics	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
AZEMA	Thomas	Directeur des services de greffe judiciaires	Directeur des services de greffe judiciaires placé	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
CRESSON	Bertrand	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
LALMAS	Anaïs	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué
KECHICHE	Amina	Attachée d’administration	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l’ordonnancement secondaire délégué

BOYER	Valérie	Directrice des services de greffe judiciaires	Directrice des services de greffe judiciaires placée	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
MATHIEU	Patrice	Attaché d'administration	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
BEHR	Marie-Charlotte	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
MORENO-MARTOS	Teresa	Contractuel A	Contrôleur de gestion / Data analyst	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
PRETET	Laurie	Directrice des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
SABATHE	Sébastien	Directeur des services de greffe judiciaires	Responsable de la gestion budgétaire chargé de mission frais de justice	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué

BERTAGNA	Elise	Contractuelle A	Acheteur public	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil pour l'ordonnancement secondaire délégué
----------	-------	-----------------	-----------------	-----------------------	--

Responsables des Engagements Juridiques

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (le cas échéant)
CAURO	Delphine	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
EUSTACHE	Anaïs	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
GILLES	Séverine	Secrétaire Administrative	Faisant fonction de responsable de la gestion budgétaire adjoint	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
FAGLA	Carmélie	Secrétaire Administrative	Faisant fonction de responsable de la gestion budgétaire adjoint	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
GAUDY	Béatrice	Greffière	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, de la comptabilité auxiliaire des immobilisations, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
ELATRE	Séverine	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
JAGODZINSKI	Martine	Greffière	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
MAIGNAN	Christelle	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande

MALHERBE	Viviane	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
REMIL	Najet	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
SIBADO	Mélissa	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
STASZICK	Christelle	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande
WALTER	Virginia	Secrétaire Administrative	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement, des recettes et des engagements de tiers et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	Tout acte de validation dans Chorus	Aucun seuil pour la signature des bons de commande

Gestionnaires

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SEUIL (<i>le cas échéant</i>)
ATTALI	Sandra	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
AVRAM	Elena	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BASTARD	Marc	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BENABI	Wassila	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BERIGUETE CARBALLO	Florian	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
BOGARD	Karine	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil

BOULE	Laure	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
DALSCENT	Valérie	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
DEMARTHE	Martine	Contractuelle C	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
DEROCHE	Véronique	Adjointe Administrative	Gestionnaire contrôle interne financier	Tout acte dans Chorus	Aucun seuil
ELHOUARI	Céline	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
ESSIANE	Wilfried	Contractuel B	Gestionnaire contrôle interne financier	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
FRICKERT	Caroline	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
GREGOIRE	Olivier	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
GRAINE	Catherine	Adjointe administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
HABASSI	Leila	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
HADDAD	Sonia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
HAMMAOUI	Akim	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
JONVAL	Vincent	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
IMOUMENACENE	Kamelia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
LE CANN	Carole	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
LUMON	Priscilla	Contractuelle C	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
METAYER	Jean-Patrick	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
MOULETTE	Daniella	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil

NEVE	Suzanne	Adjointe administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
NIANZI-GAULARD	Célia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
POHIL	Mathilda	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
RAJAONARIVELO	Jocelyne	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
RENAUT	Nathalie	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
ROBERT	Laura	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
RYDENG	Séverine	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
SAMBA	Nicaise	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
SEDECAS	Lydia	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
TANZE	Maximine	Adjointe Administrative	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil
TRAN DU PHUOC	Jean-Philippe	Adjoint Administratif	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Tout acte de gestion dans Chorus	Aucun seuil

Nb : l'intitulé des fonctions est indicatif, ils peuvent être modifiés selon l'organisation retenue. Un même agent, outre le (la) responsable du pôle, peut occuper plusieurs fonctions selon ses rôles et habilitations dans Chorus. Pour assurer la continuité du service, il doit y avoir au moins deux agents (y compris le (la) responsable du pôle chorus) habilités à signer chacun des actes (la signature correspondant à l'opération de validation dans Chorus qui est effectuée en personne par l'agent ayant reçu délégation de signature).

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-01-06-00029

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal EDR

**Direction régionale des Finances publiques
d'Ile de France et de Paris
Pôle Pilotage et Ressources**
Division Contrôle de Gestion
94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

L'administrateur de l'Etat,
Directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret du 19 décembre 2024 portant nomination de M. Hugues BIED-CHARRETON, administrateur de l'État du troisième grade, en qualité de Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la décision de la Directrice générale des finances publiques en date du 20 décembre 2024 fixant au 1^{er} janvier 2025 la date d'installation de M. Hugues BIED-CHARRETON dans les fonctions de Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Arrête :

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous;

aux agents affectés à l'équipe départementale de renfort (EDR) dont les noms, prénoms et grades suivent :

Nom	Prénom	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BELLENCONTRE	Hervé	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
BOUTALEB	Marine	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
CERVERA	Julien	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
FABRE	Virginie	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €

GALLIER	Philippe	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
GELINEAU	Maryline	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
JACQUET-CRETIDES	Frédéric	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
LEMAIRE	Renaud	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
LE ROUX	Géraldine	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
MARC	Catherine	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
MONNIN	Michaël	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
PERAZZOLI	Laurent	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
PHU	Jonathan	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
PISTRE	Stéphane	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
VION	Grégory	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
ALLAIN	Eric	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
AUDOIN	François	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BACHETTI	Christelle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BEDDIAR	Habib	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BELIBIO	Henri	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BENESY	Denis	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BERRUET	Christelle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BRUXELLE	Adrien	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
BULLY	Nadège	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CAUDRELIER	Matthieu	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CHASLE	Nathalie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
CORESTANT	Jean Elysée	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DAG	Békir	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DAGOLDI	Nicolas	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DALLAIN	Emmanuel	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DEFIENNE	Florent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DELPEY	Valérie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DIVOL	Vincent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DOUGDAG	Mehdi	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DUBOIS	Catherine	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
DUPUY	Vincent	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
EL'ADARI	Michel	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
FAIVRE	Patrick	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
GALEWSKI-DZIURLA	Delphine	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
GESTIN	Pascal	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
GILLET	Karine	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
GUERREIRO	Anthony	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
HERNAULT	Cédric	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
HUGONNENC	Magali	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LAGRUE	Philippe	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LE GUENNIC	Solène	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LE QUERE	Philippe	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LEBLEME	Nicolas	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LEFRANCOIS	Thomas	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LEGRIS	Julien	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LEONARD	Serge	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LEPAGNOL	Nadia	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LEVEQUE	Florian	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
LOUDCHER	Dominique	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
MANZATI	Massimigliano	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
MARTEAU	Christophe	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
ORTOLE	Dominique	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
PARISSE	Sébastien	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
PASSEMARD	Nathalie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
PASSOT	Jérôme	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €

PELUSO	Stéfano	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
PERIERS	Sandrine	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
PICARD	Samuel	Contrôleur des finances publiques	10 000 e	10 000 €
POTTEZ	Stéphanie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
REMY	Jean Michel	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
ROQUES	Marie Josée	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
ROUX	Dany	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SABAU	Sébastien	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SANTERRE	Fabienne	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SEBILLE	Christophe	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SITTER	Camille	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
SOCCALINGAME	Sandirasegarane	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
TAN	Dara	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
VERDIER	Arnaud	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
VIAU	Eric	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
VIDEAU	Léa	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
WARRIN	Sophie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
AGNOURE	Ndocky	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
BREEMERSCH	Gaël	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
CAMPMAS	Benoît	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
DESPRES	Christophe	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
FIBLEUIL	Cyril	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
GERY	Christophe	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
HENRIETTE	Patrick	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
HUBERT	Jean-Christophe	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
IKKENE	Nadia	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
SEDARD	Marc	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif de la Préfecture de Paris.

Paris, le 6 janvier 2025

Le Directeur régional des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris,

signé

Hugues BIED-CHARRETON

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-01-10-00013

Arrêté portant subdélégation de signature du
Préfet pour les missions domaniales



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-
FRANCE ET DE PARIS
Service local du Domaine de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02

ARRÊTÉ PORTANT SUBDÉLÉGATIONS DE SIGNATURE DU PRÉFET POUR LES MISSIONS DOMANIALES

Le Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

- Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
- Vu le code du domaine de l'État ;
- Vu le code de l'environnement ;
- Vu l'ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006 relative à la partie législative du code général de la propriété des personnes publiques ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 77-227 du 15 mars 1977, modifié, relatif aux pouvoirs du Préfet de Paris et à l'organisation des services de l'État dans le département de Paris ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;
- Vu le décret n° 2020-139 du 19 février 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;
- Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Marc GUILLAUME en qualité de Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris ;
- Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;
- Vu le décret du Président de la République du 19 décembre 2024 portant nomination de M. Hugues BIED-CHARRETON, administrateur de l'État du troisième grade, en qualité de Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;
- Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création des directions régionales et départementales des finances publiques ;
- Vu la décision de la Directrice générale des finances publiques du 20 décembre 2024 portant désignation du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris et fixant au 1^{er} janvier 2025 son installation ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2024-12-23-00013 publié au recueil des actes administratifs spécial de la Préfecture de Paris du 23 décembre 2024 n°75-2024-789 portant délégation de signature à M. Hugues BIED-CHARRETON, administrateur de l'État du troisième grade, directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières domaniales ;

Décide :

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues BIED-CHARRETON, Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris, la délégation de signature préfectorale, qui lui est conférée en matière domaniale, est subdéléguée à :

- M. Didier PIERRON, administrateur de l'État du 2^{ème} grade, responsable du Pôle Gestion Publique État,
- Mme Ingrid ROY, administratrice de l'État du 2^{ème} grade, responsable du service local du Domaine de Paris ;
- Mme Carol CHOLLET, administratrice des finances publiques adjointe, adjointe à la responsable du service local du Domaine de Paris ;

à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières suivantes :

Numéro	Nature des attributions	Références
1	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature au nom de l'État des actes de gestion, d'utilisation et de cession des biens domaniaux	Art. L. 3212-2, R. 1111-2, R. 2123-2, R. 2123-8, R. 2222-1, R. 2222-6, R. 2222-9, R. 2222-15, R. 2222-24, R. 3211-3, R. 3211-4, R. 3211-6, R. 3211-7, R. 3211-17-2, R. 3211-25, R. 3211-26, R. 3211-39, R. 3211-44 R. 3212-1 du code général de la propriété des personnes publiques, art. A. 116 du code du domaine de l'État, art. R. 322-8-1 du code de l'environnement.
2	Passation au nom de l'État des actes d'acquisition, de prise en location d'immeubles et de droits immobiliers ou de fonds de commerce intéressant les services publics civils ou militaires de l'État.	Art. R. 1212-1 et R. 4111-8 du code général de la propriété des personnes publiques.
3	Autorisation d'incorporation au domaine public des biens du domaine privé de l'État.	Art. R. 2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
4	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature des conventions d'utilisation avec le service ou l'établissement utilisateur.	Art. R. 2313-3 et R. 4121-2 du code général de la propriété des personnes publiques.
5	Attribution des concessions de logements.	Art. R. 2124-67, R. 2222-18 et R. 4121-3 du code général de la propriété des personnes publiques.
6	Instances domaniales de toute nature autres que celles qui se rapportent à l'assiette et au recouvrement des droits, redevances et produits domaniaux.	Art. R. 2331-1-1° et 2°, R. 2331-2, R. 2331-3, R. 2331-4, R. 2331-5, R. 2331-6, R. 3231-1, R. 3231-2 et R. 4111-11 du code général de la propriété des personnes publiques.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

Paris, le 10/01/2025

Le Directeur régional des Finances publiques
d'Île-de-France et de Paris,

signé

Hugues BIED-CHARRETON

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-01-13-00005

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général des
impôts - rectificatif

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 13 janvier 2025

Nom - Prénom	Responsables des services
	Services des Impôts des Entreprises
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e
TAMAIN Michel	Paris 3 ^e – 4 ^e
BINET Olivier	Paris 5 ^e – 13 ^e
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e – 7 ^e
ARCHER Katia p.i.	Paris 8 ^e Élysées
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine
CHARBONNIER Anne	Paris 9 ^e
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e
BOYER Philippe	Paris 11 ^e
BONNIN Philippe	Paris 12 ^e
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14 ^e
MARTINEAU Christophe	Paris 15 ^e
POUPLARD Damien	Paris 16 ^e
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e
AMITRANO Philippe	Paris 18 ^e
HEITZ Pascal	Paris 19 ^e
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e
	Services des Impôts des Particuliers
CELANTE Renzo	Paris Centre
DUNAS Eric	Paris 5 ^e – 6 ^e – 7 ^e
CORBIER Stéphane	Paris 9 ^e – 10 ^e
ANDRE David	Paris 11 ^e
CONTAMINE Laurent	Paris 12 ^e
JESBAC Noël	Paris 13 ^e
BOYARD Patrick	Paris 14 ^e
PAVY Pascal	Paris 15 ^e Est
SBRISSA Nathalie	Paris 15 ^e Ouest
DUCHENE Marc	Paris 16 ^e Auteuil
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16 ^e Nord
TESTEVIDE Lionel	Paris 17 ^e
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18 ^e Boucry
DUBOIS Frédéric	Paris 18 ^e Grandes Carrières
DUMONT Olivier	Paris 19 ^e
BOUVET Matthieu	Paris 20 ^e
	Services de Publicité Foncière
AULARD Denis p.i.	Paris 1 ^{er} bureau
AULARD Denis	Paris 2 ^e bureau
	Services Départementaux d'Enregistrement
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare
VALTAT Isabelle	Paris Saint Hyacinthe
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice
	Brigades de vérification
LE BOUARD Anne-Gaëlle p.i.	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Centre
GAMRACY Nicole	4 ^e brigade de vérification Paris Centre
LE BOUARD Anne-Gaëlle	6 ^e brigade de vérification Paris Centre
METAIRIE Yoann, p.i.	7 ^e brigade de vérification Paris Centre
FAVIER Gérard	9 ^e brigade de vérification Paris Centre
HAÏK Élise	11 ^e brigade de vérification Paris Centre
METAIRIE Yoann	14 ^e brigade de vérification Paris Centre
FERRON Gaëlle	15 ^e brigade de vérification Paris Centre
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est
CONFAIS Tony	3 ^e brigade de vérification Paris Est
BUFORT Édith	4 ^e brigade de vérification Paris Est
GREEF Pascale	5 ^e brigade de vérification Paris Est

LANGE Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est
GUINARD Matthieu	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Nord
BERTHON Sylvie	2 ^e brigade de vérification Paris Nord
GUINARD Matthieu p.i	5 ^e brigade de vérification Paris Nord
BERTHON Sylvie, p.i.	6 ^e brigade de vérification Paris Nord
ROUSSET Philippe	7 ^e brigade de vérification Paris Nord
DE MONTELLA Alain	8 ^e brigade de vérification Paris Nord
MASSARD Thibault	9 ^e brigade de vérification Paris Nord
LATUS César	10 ^e brigade de vérification Paris Nord
GENESTE Dominique	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Ouest
LANDAIS Tiphaine	5 ^e brigade de vérification Paris Ouest
LE JEUNE Zénaïde	6 ^e brigade de vérification Paris Ouest
MESTRUDE Claire	8 ^e brigade de vérification Paris Ouest
BOECHAT Myriam	9 ^e brigade de vérification Paris Ouest
CHARTRAIN Daniel	12 ^e brigade de vérification Paris Ouest
LEGRAIN Olivier	2 ^e brigade de vérification Paris Sud
CAYLA Olivier	5 ^e brigade de vérification Paris Sud
DHAINE Pierre-Marie	6 ^e brigade de vérification Paris Sud
SAWYER Michaël	7 ^e brigade de vérification Paris Sud
	Brigades Patrimoniales
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3
BENEDETTI Juliette	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 4
VIGIER Vincent	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5
	Pôles Contrôle Expertise
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er} /2 ^{ème}
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3 ^e et 4 ^e
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14
Laure RAY	Pôle contrôle expertise Paris 6/7
GRYNSZPAN Michèle	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Élysées
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Madeleine
AUMEGEAS Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 9 ^e
AUMEGEAS Philippe, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 10 ^e
DURAND Marie-Pauline	Pôle contrôle expertise Paris 11 ^e
PUECH Sylvie	Pôle contrôle expertise Paris 12 ^e
BROUTIN Delphine	Pôle contrôle expertise Paris 15 ^e
BECAM Gwendoline	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16 ^e
MARTICHON Brigitte	Pôle contrôle expertise Paris 17 ^e
LEVEQUE Sandrine	Pôle contrôle expertise Paris 18 ^e
ADAMOU-MBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19 ^e
DURAND Marie-Pauline p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 20 ^e
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière
VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14 ^e
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13 ^e
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7 ^e
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8/17 ^e
CHAINET Pierre-Henri	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12 ^e
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15 ^e
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16 ^e
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20 ^e
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre
LE PORT Davy	BCR – Paris Sud-Ouest
REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
	Pôles de Recouvrement Spécialisé
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1

THOMAS Michel	PRS - Parisien 2
DANIEL-PREVEL Maud	PRS DNVSF
	Centres des Impôts Fonciers
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2

La Responsable du pôle Pilotage et Ressources des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

signé

Anne TALON

Préfecture de Police

75-2025-01-13-00006

Arrêté n° 2025-00062

accordant délégation de la signature
préfecturale à la préfète déléguée à
l'immigration
et aux agents affectés au sein de la délégation à
l'immigration

Arrêté n° 2025-00062

accordant délégation de la signature préfectorale à la préfète déléguée à l'immigration
et aux agents affectés au sein de la délégation à l'immigration

Le préfet de police,

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment ses articles R.* 122-1 et R.* 122-4 ;

VU le décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 modifié relatif aux déclarations de nationalité, aux décisions de naturalisation, de réintégration, de perte, de déchéance et de retrait de la nationalité française ;

VU le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, et notamment son article 14 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 17, 73-3 et 77 ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n° 2010-655 du 11 juin 2010 modifié relatif au préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget, notamment son article 1^{er} ;

VU le décret n° 2021-480 du 21 avril 2021 relatif à l'organisation de l'entrée et du séjour des étrangers et de l'asile dans les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Paris, de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines, notamment son article 2 ;

VU le décret n° 2021-481 du 21 avril 2021 relatif au préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de police et à l'organisation de la police aux frontières dans les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines ainsi que sur les emprises des aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly, notamment son article 1^{er} ;

VU le décret n° 2021-482 du 21 avril 2021 pris pour la mise en œuvre des compétences du préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de police et de l'organisation de la police aux frontières dans les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val d'Oise et des Yvelines ainsi que sur les emprises des aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2009-00641 du 7 août 2009 modifié relatif à l'organisation de la préfecture de police ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2023-01288 du 23 octobre 2023 relatif au préfet délégué à l'immigration et aux services de la préfecture de police placés sous sa direction pour l'exercice de ses attributions ;

VU le décret du 20 juillet 2022 par lequel M. Laurent NUÑEZ, préfet, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, est nommé préfet de police (hors classe) ;

VU le décret du 13 juillet 2023 par lequel Mme Mireille LARRÈDE, préfète du Lot, est nommée préfète déléguée à l'immigration auprès du préfet de police, à compter du 21 août 2023 ;

VU l'arrêté du 9 février 2024 par lequel Mme Pascale PIN, administratrice de l'Etat du deuxième grade, est nommée dans les fonctions de cheffe du service de l'administration des étrangers, adjointe à la préfète déléguée à l'immigration à la préfecture de police ;

VU l'arrêté du 12 janvier 2023 par lequel M. Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN, administrateur de l'Etat du deuxième grade, est nommé sous-directeur du séjour et de l'accès à la nationalité au sein du service de l'administration des étrangers à la délégation à l'immigration de la préfecture de police ;

SUR proposition de la préfète, directrice de cabinet,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Mireille LARRÈDE, préfète déléguée à l'immigration, à l'effet de signer, au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables nécessaires à l'exercice des missions fixées par les articles R.*122-1 et R.* 122-4 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, 73-3 du décret du 29 avril 2004 susvisé et 1^{er} du décret n° 2021-481 du 21 avril 2021 susvisé et l'arrêté du 23 octobre 2023 susvisé, ainsi que les décisions individuelles relatives à l'octroi des congés annuels et de maladie ordinaire des personnels relevant de son autorité.

Mme Mireille LARRÈDE reçoit délégation pour signer, au nom du préfet de police, les arrêtés d'avertissement et de blâme infligés aux personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés placés sous sa responsabilité.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mireille LARRÈDE, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} est exercée par Mme Pascale PIN, administratrice de l'État du deuxième grade, cheffe du service de l'administration des étrangers, adjointe à la préfète déléguée à l'immigration à la préfecture de police et, dans la limite de ses attributions, par Mme Stéphanie MARTIN-HUGUET, commissaire divisionnaire de police, directrice de cabinet.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mireille LARRÈDE, Mme Pascale PIN reçoit délégation pour signer les décisions individuelles relatives à l'octroi des congés annuels et de maladie des personnels relevant de son autorité.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mireille LARRÈDE et de Mme Pascale PIN, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- M. Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN, administrateur de l'État hors classe, sous-directeur du séjour et de l'accès à la nationalité ;
- M. Christian VEDELAGO, administrateur de l'État, chef du département zonal de l'asile et de l'éloignement ;
- Mme Marie-Caroline SAILLY, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau des relations et des ressources humaines ;
- M. Damien ROUX, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau des affaires financières, immobilières et logistiques ;
- Mme Sylvia VITERITTI, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, cheffe du bureau de l'accompagnement et de la transformation numériques ;
- Mme Farah RAHMOUN, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe du bureau du soutien juridique et du contentieux.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Stéphanie MARTIN-HUGUET, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par Mme Anne-Claire BEISSAT, attachée d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe de la section des affaires générales.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Florence CARTON, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, cheffe du pôle de l'instruction des demandes de titres de séjour ;
- Mme Anne-Valérie LAUGIER, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du pôle de la relation et du service à l'utilisateur ;
- M. Christian HAUSMANN, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du pôle de l'accès à la nationalité.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence CARTON, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. François LEMATRE, attaché d'administration hors classe de l'Etat, directement placé sous son autorité.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence CARTON et de M. François LEMATRE, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Kim MYARA, attachée principale d'administration de l'État, cheffe de la division de l'immigration professionnelle et étudiante ;
- Mme Zohra BNOURRIF, attachée d'administration de l'État, cheffe de la division de l'immigration familiale ;
- Mme Lucie MONTOY, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de la division de l'admission exceptionnelle au séjour et de l'actualisation des situations administratives et de voyage ;
- Mme Ilhème MAZOUZI, attachée d'administration de l'État, cheffe de la division de la rédaction et des examens spécialisés.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Kim MYARA, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Ludovic VAGUENER, attaché d'administration de l'État, directement placé sous son autorité.

Article 9

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Zohra BNOURRIF, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par Mme Christine COULAIS, attachée d'administration de l'État, directement placée sous son autorité.

Article 10

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucie MONTOY, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par Mme Véronique DE MATOS, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, directement placée sous son autorité.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucie MONTOY et de Mme Véronique DE MATOS, la

délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Maria AÏT-AMER, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section admission exceptionnelle, pour signer les décisions de refus de séjour, les obligations à quitter le territoire français et les courriers de classement sans suite relatifs aux demandes :
 - o des ressortissants étrangers qui déposent une demande dont un des motifs est relatif à l'admission exceptionnelle au séjour en application des dispositions du chapitre V du titre III du livre quatrième du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
 - o des ressortissants algériens, dont un des motifs de la demande est relatif à l'application du 1) de l'article 6 l'accord du 27 décembre 1968 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles dit « accord franco-algérien » ;
- M. Johnathan SE, secrétaire administratif de classe normale, chef de la section actualisation des situations administratives et de voyage, ou, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Johnathan SE, par Mme Monique VERIN, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe et par M. Régis FAUCONNIER, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, directement placés sous son autorité, pour signer les classements sans suite et les lettres d'incomplétude relatifs aux demandes de renouvellement des cartes de résident et des certificats de résidence pour algérien de 10 ans.

Article 11

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ilhème MAZOUZI, la délégation qui lui est consentie est exercée par Mme Alicia MIGUEL, attachée d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe de la division de la rédaction et des examens spécialisés, et dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Laurence JADOUI, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section rédaction, ou en cas d'empêchement de Mme Laurence JADAOU, par Mme Nadia BEN AZOUN, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section rédaction et par Mme Noéline ETCHEBERRY, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section rédaction, pour signer les actes suivants :
 - o décisions de refus de séjour ;
 - o courriers d'instruction relatifs aux demandes de titre de séjour des ressortissants étrangers ;
 - o décisions relatives au regroupement familial ;
 - o courriers d'instruction relatifs aux demandes déposées par les mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers confiés à l'Aide sociale à l'enfance.
- Mme Mélanie GRASA, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section commission des titres séjour et ordre public, ou en cas d'empêchement de Mme Mélanie GRASA, par Mme Brigitte DUPONT, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section commission des titres séjour et ordre public, pour signer les actes suivants :
 - o décisions de refus de séjour pour motif d'ordre public ;
 - o courriers d'instruction relatifs aux dossiers devant faire l'objet d'un passage devant la commission du titre de séjour ;
 - o courriers d'instruction relatifs aux demandes de titre déposées sur le fondement des articles L. 423-5, L. 423-18 et L. 425-1 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Article 12

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Valérie LAUGIER, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Véronique CANOPE, attachée d'administration de l'État, cheffe de la division de la réception

des usagers ;

- M. Landry VARANDA, attaché d'administration de l'Etat, chef de la division de l'accompagnement des usagers.

Article 13

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique CANOPE, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par Mme Christine MILLET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, directement placée sous son autorité.

Article 14

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Landry VARANDA, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Fabien LANOËLLE, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, directement placé sous son autorité.

Article 15

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian HAUSMANN, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par Mme Adeline BRAUX, attachée principale d'administration de l'État, et Mme Sophie GLEIZON, attachée d'administration de l'État, directement placées sous son autorité.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian HAUSMANN, de Mme Adeline BRAUX et de Mme Sophie GLEIZON, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Madame Sarah-Laure KUTEK, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de la section de l'instruction, Mme Fabienne BELLIER, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de la section de l'instruction, et Mme Catherine KATZENSTEIN, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de la section des dossiers signalés et de la correspondance, pour signer les actes suivants :
 - o les décisions de classement sans suite, d'irrecevabilité, d'ajournement et de rejet opposées aux demandes de naturalisation et de réintégration ;
 - o les propositions favorables de naturalisation et de réintégration ainsi que les avis défavorables à l'enregistrement des déclarations souscrites en application des articles 21-2, 21-13-1 et 21-13-2 du code civil ;
 - o les décisions d'enregistrement des déclarations susvisées ainsi que les décisions de classement sans suite opposées aux déclarants ;
 - o les courriers de retour des dossiers de demandes d'acquisition de la nationalité française par déclaration, lorsque le dossier s'avère incomplet.
- Mme Ingrid BRIGITTE, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe à la cheffe de la section de l'instruction, Mme Rosalie PERONET, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section Instruction, Mme Taous ALLOUACHE, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe à la cheffe de la section chargée des dossiers signalés et de la correspondance, Mme Nora BELBACHIR, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de la section de la pré-instruction et des cérémonies, Mme Fany PIERRE, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section de la pré-instruction et des cérémonies, Mme Marie-France LAUCOURT, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, adjointe à la cheffe de la section de la pré-instruction et des cérémonies et Mme Véronique SAGOT, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire de l'attribution des dossiers et de l'interface avec les services d'enquête, pour signer les courriers de retour des dossiers de demandes d'acquisition de la nationalité française par déclaration, lorsque le dossier s'avère incomplet ;
- Mme Nora BELBACHIR, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de la section de la pré-instruction et des cérémonies, Mme Fany PIERRE, secrétaire administrative de classe

normale, adjointe à la cheffe de la section de la pré-instruction et des cérémonies, Mme Marie-France LAUCOURT, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, adjointe à la cheffe de la section de la pré-instruction et des cérémonies, Mme Véronique SAGOT, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire de l'attribution des dossiers et de l'interface avec les services d'enquête, Mme Ingrid BRIGITTE, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe à la cheffe de la section de l'instruction, Mme Rosalie PERONET, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section Instruction, et par Mme Taous ALLOUACHE, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe à la cheffe de la section des dossiers signalés et de la correspondance, au titre de l'utilisation du téléservice de prise en charge des demandes d'acquisition de nationalité (NATALI), pour valider et signer les décisions de classement sans suite au stade de la vérification formelle et au stade de l'instruction ainsi que les décisions dans le cadre des recours gracieux formés contre ces classements sans suite.

Article 16

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian VEDELAGO, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- MM. Stéphane HERING et Faustin MISSEREY, attachés principaux d'administration de l'Etat, Mmes Koudedja FOFANA, Blandine AGEORGES, Céline SIMEON et Toymina SOULA, attachées d'administration de l'Etat, ainsi que MM. Charles THURIES, Clément COSTARD et Pierre MATHIEU, attachés d'administration de l'Etat, pour tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables nécessaires à l'exercice des missions définies à l'article 22 de l'arrêté du 23 octobre 2023 susvisé ;
- M. Youssef BERQOUQI, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du bureau de l'accueil de la demande d'asile, pour tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables nécessaires à l'exercice des missions définies à l'article 23 de l'arrêté du 23 octobre 2023 susvisé.

Article 17

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Youssef BERQOUQI, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Josépha DAUTREY, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe au chef du bureau de l'accueil de la demande d'asile ;
- Mme Caroline TASSEL, attachée d'administration hors classe de l'Etat, adjointe au chef du bureau de l'accueil de la demande d'asile ;
- Mme Regina MONFORT, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du pôle asile ;
- Mme Pascale AUBRY, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du pôle interdépartemental Dublin.

Article 18

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Farah RAHMOUN, la délégation qui lui est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par M. Philippe MARTIN, attaché principal d'administration de l'Etat, et par Jean-Pierre LOUIS-PHILIPPE, attaché d'administration de l'Etat, directement placés sous son autorité.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Farah RAHMOUN, de M. Philippe MARTIN et de M. Jean-Pierre LOUIS-PHILIPPE, la délégation qui leur est consentie est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par Mme Isabelle GOMEZ, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, et par M. Yannick ALLAIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Article 19

Le présent arrêté entre en vigueur le 15 janvier 2025.

Article 20

La préfète, directrice de cabinet, et la préfète déléguée à l'immigration sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Fait à Paris, le 13 janvier 2025

Signé :
Le préfet de police,
Laurent NUÑEZ